



ACTUALITES



VIE SCOLAIRE



EVENEMENTS



Le mot du Sénateur-Maire

*Chères Griesoises,
Chers Griesois,*

L'été arrive à grand pas ! L'élévation des températures entraîne souvent une augmentation des nuisances. Ces dernières peuvent être de plusieurs ordres : olfactives, sonores ou visuelles...

Il n'est jamais inutile de rappeler que le respect et le bon sens forment un couple indispensable au bon vivre entre voisins. Ces différents éléments vous sont rappelés dans ce bulletin d'information.



Soulignons également que la période de l'été se prête pour la réalisation de travaux de voirie qui se concentreront, cette année, sur Marienthal-Gries, dans le cadre du programme pluri-annuel de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn. Ces travaux entraîneront quelques gênes et je remercie les riverains concernés pour leur citoyenneté.

J'espère que vous pourrez profiter pleinement des journées ensoleillées qui se profilent et vous souhaite de passer un agréable été.



Bonnes vacances à tous !

*Claude KERN
Sénateur-Maire*

Promouvoir le dialecte

's ìsch g'sinn ìme scheene Länd
E Hergottskäferle lauft uf ere Wänd
Es het e Sünneschirmele üfgspännt
Ûn hebt's fescht ìn sinere Händ.
Es schwitzt dìcki Tropfe
M'r kännnt ball Hopfe zopfe
D'scheenschte Wiesebueme blije
E dìcker Brümmer kümmt zue flieje
Er saat im Käferle : wie bìsch dü scheen
Do bleibt eim jo de Verstånd stehn.
Es würd gänz rot ùnter sinem Schirmele
Ûn drehjt sich rùm ùn nùm wie e Wirmele

S Hergottskäferle



Dìs het ihm noch ken Herr Käfer g'saat
Ìme so wärme Sümmermonat
No saat s Käferle : dü bìsch m'r e bìssel dick
Àwer's ìsch lieb g'sinn uf de erschte Blick
Dànn sinn se mltenànder spàzlert
Ûn wàs Ìsch dànn bàsslert
Sie hån sich verìlebt Innenànd
Ûn hån g'hìrot uf ere Fenschterbànk.

Peter Scholler, Ittlenheim



Finances communales


Approbation du compte administratif 2014

Considérant que l'information budgétaire est indispensable pour tous, nous continuons notre démarche en vous communiquant le résultat du Compte Administratif 2014.

Le compte administratif de l'année 2014 a été approuvé par le Conseil Municipal le 27 mars 2015. Derrière cette formule administrative se cache le bilan financier de la commune une fois que tous les comptes sont arrêtés. Ce petit exercice comptable permet aussi de vérifier si les budgets prévisionnels ont été respectés, à la fois pour les recettes et pour les dépenses.

- les dépenses sont inférieures aux prévisions, en effet 1 621 843 € était inscrit au budget primitif et les dépenses réelles s'élèvent à 1 441 947 €.
- les recettes sont conformes aux prévisions, en effet un montant de 1 621 843 € était budgété pour des recettes réelles s'élevant à 1 670 342 €.
- ce budget de « Fonctionnement », qui comptabilise toutes les dépenses et les recettes de la commune hors investissements, dégage donc un excédent qui atteint cette année 228 395 €.

Les montants en dépenses et recettes de la section d'investissement figurent dans le tableau ci-dessous

Libellé	RESULTAT DE L'EXERCICE 2014 (en €)					
	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		46 957		87 271		134 228
Opérations de l'exercice	1 441 947	1 623 385	489 929	555 127	1 931 876	2 178 512
TOTAL	1 441 947	1 670 342	489 929	642 398	1 931 876	2 312 740
Résultat de clôture		228 395		152 469		380 864
Crédits reportés budget investissement : 549 357 €						

Le résultat global de l'exercice 2014 dégage un excédent total de 380 864 €, qui contribuera au financement des opérations inscrites au titre des crédits reportés (549 357 €) : préau de l'école élémentaire, vidéo protection ainsi que la ligne budgétaire pour exercer notre droit de préemption en vue de l'acquisition de la maison sise au 68 rue principale afin de réaliser une résidence pour seniors, pour ne citer que les plus importantes.

Les investissements réalisés en 2014 concernent principalement la réalisation d'un accueil périscolaire, des travaux d'aménagement et d'équipement des bâtiments municipaux (chauffage logement bâtiment de la poste, volets du presbytère protestant, régénération du terrain de tennis, ..) ainsi que l'électrification de la micro zone d'activités.



Le Conseil Municipal a donné quitus au maire pour sa bonne gestion.

Vote du budget primitif 2015



Le budget primitif 2015 a été voté lors de la même séance du 27 mars 2015 à l'unanimité des membres présents ou représentés.

En dépit d'un contexte économique national et international difficile et malgré la baisse drastique des dotations de fonctionnement versées par l'Etat, le budget primitif 2015 se veut volontariste tout en étant influencé par la rigueur budgétaire et notre souci de maîtrise de la dépense publique.

Le budget 2015 s'équilibre en recettes et en dépenses à 2 666 193 €
La section de fonctionnement s'élève à 1 695 237 €
La section d'investissement s'établit à 970 956 €

Les dépenses d'investissement

Les investissements au titre de 2015 sont variés et concernent notamment la mise en conformité aux normes d'accessibilité des personnes handicapées de l'école élémentaire, l'agrandissement du columbarium, l'étude de la mise en œuvre d'un nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU) en remplacement de notre actuel Plan Occupation des Sols (POS) afin d'assurer une meilleure prise en compte du volet environnemental dans notre politique locale d'aménagement du territoire.



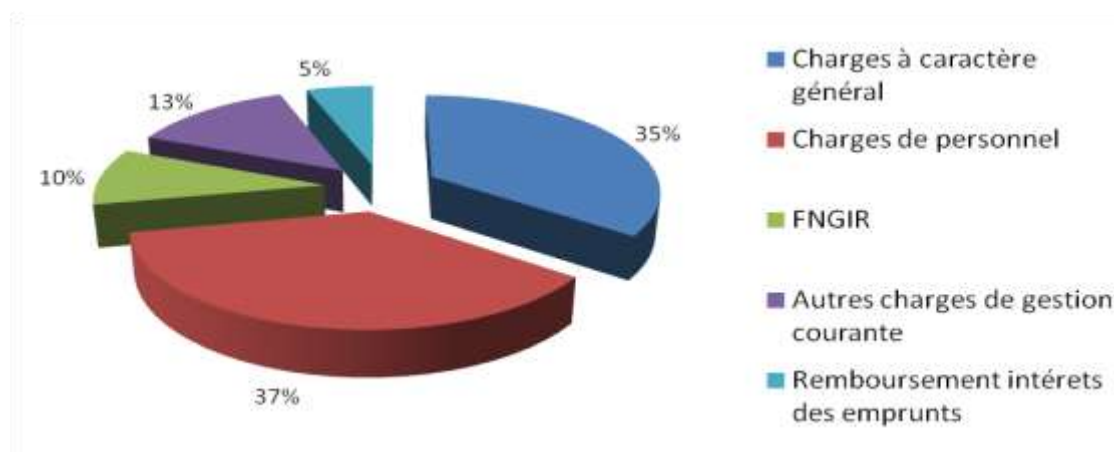
Structure des dépenses d'investissement

Crédits d'investissement 2015	421 600 €
Crédits reportés 2014	549 356 €
	970 956 €

Une légère augmentation des taxes locales (1%) nous permettra d'améliorer l'autofinancement de nos investissements et de le porter ainsi à 134 983 €, le solde étant financé par l'excédent reporté, le fonds de compensation pour la TVA (FCTVA), l'affectation du résultat 2014 ainsi que différentes taxes et subventions.

Répartition des dépenses de fonctionnement

1 534 990 € hors virement à la section d'investissement d'un montant de 134 983 € et des opérations d'ordre à hauteur de 25 264 €



A noter tout particulièrement :

- ☞ suite à la réforme de la fiscalité locale le reversement au fonds national de garantie individuelle de ressources (FNGIR) d'un montant de 143 000 €
- ☞ le versement de subventions pour les associations locales à hauteur de 35 000 €.

Nettoyage de printemps

Une démarche citoyenne

Les beaux jours sont revenus et les environs du village sont à nouveau propres comme un sou neuf !



En effet, le samedi 21 mars dernier s'est déroulé
le traditionnel nettoyage de printemps.

Sur invitation de la municipalité, élus, militaires de la Compagnie de Commandement et de Logistique du 54^{ème} régiment de transmissions, bénévoles des associations, et villageois se sont donnés rendez-vous à 9h sur le parking de l'espace « La Forêt » pour traquer papiers, bouteilles, canettes et autres objets indésirables.

Le chiffre record du nombre de participants a été largement battu cette année : plus de 160 personnes, dont une délégation massive de nos amis de l'armée, ont participé à l'opération et ont, une nouvelle fois, parcouru les abords du village et de la forêt pour tenter d'effacer les traces de l'incivilité de certains.

Pour le Sénateur-Maire Claude KERN, au vu de la quantité de déchets collectés, ce grand nettoyage semble malheureusement devenir une nécessité principalement au bord des routes.

**Il nous faut encore davantage agir en tant que citoyen responsable
et respecter le bien collectif !**

A l'issue de cette matinée de grand nettoyage, la commune a convié tous les participants à un repas afin de les remercier pour le temps consacré à cette action citoyenne en faveur d'un environnement respecté et d'une meilleure qualité de vie.



Rappel des réglementations en vigueur

Toute vie en société implique des contraintes. Elles encadrent nos droits individuels au nom du bien-être commun. Les accepter, c'est respecter l'autre, se sentir concerné par la chose publique et participer ainsi à une meilleure qualité de vie pour tous. Nous rappelons ci-après les différentes réglementations en vigueur. Le but de ces réglementations n'est pas d'isoler les individus les uns par rapport aux autres, sous couvert d'arguments juridiques, mais au contraire de responsabiliser chacun d'entre nous dans ses relations avec ses voisins et son environnement. Ce rappel doit avant tout permettre de rendre plus supportables les nuisances qu'engendrent les actes de la vie courante.

Entretien de la voie publique

Les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer, au moins une fois par semaine, les trottoirs, les rigoles et les rues devant leur propriété. L'enlèvement des mauvaises herbes est également compris dans ce nettoyage. Il est également recommandé de couper les branches qui débordent sur le trottoir.



Distances des plantations – Code civil article 671

"Il n'est permis d'avoir des arbres, arbrisseaux et arbustes près de la limite de propriété voisine qu'à la distance de deux mètres de la ligne séparative des deux héritages pour la plantation dont la hauteur dépasse deux mètres, et à la distance d'un demi-mètre pour les autres plantations".

Troubles de voisinage



Les infractions au bruit de voisinage sont réprimées par les articles R 1337-6 à R 1337-10 du Code la Santé Publique.

Principe général : sont interdits, de jour comme de nuit, sur le territoire de la commune, tous bruits particulièrement gênants causés sans nécessité ou dûs à un défaut de précaution, susceptibles de porter atteinte à la santé ou à la tranquillité du voisinage.

Propriétés privées :

Les occupants des locaux d'habitation ou de leurs dépendances doivent prendre toutes précautions et toutes dispositions pour que le voisinage ne soit pas troublé par les bruits émanant de ces locaux tels que ceux provenant d'appareils de radiodiffusion ou de reproduction sonore, d'instruments de musique, d'appareils ménagers ainsi que de ceux résultant de pratiques ou d'activités non adaptées à ces locaux.



Les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage telles que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques ne peuvent être effectués que du lundi au vendredi inclus de 8 h à 12 h et de 13 h à 20 h, le samedi de 9 h à 12 h et de 13 h à 18 h, et sont interdits le dimanche et les jours fériés, selon arrêté municipal du 09 décembre 1999.

Salubrité publique



Il est interdit de laisser les chiens ou tout autre animal domestique souiller la voie publique et ses dépendances, et notamment les caniveaux, trottoirs et places publiques, ainsi que les pelouses, plates bandes et allées des espaces verts et jardins publics et les aires aménagées pour les jeux des enfants.

Les propriétaires et gardiens d'animaux sont tenus de débarrasser le domaine public et ses dépendances des déjections, et cela immédiatement et par tout moyen approprié.

Des sachets plastiques « Toutounet » **sont disponibles à la mairie et à l'Espace « La Forêt ».**

Occupation du domaine public



L'arrêté municipal du 10 mai 2012 interdit à toute personne de faire du feu, d'allumer un barbecue, de consommer de l'alcool ou toute substance interdite par la loi sur l'ensemble du domaine public de la Commune à toute heure du jour comme de la nuit.

Incinération des végétaux

Le brûlage à l'air libre de déchets verts : c'est interdit !

Conformément à la circulaire du Ministère de l'Ecologie du 11 février 2014 relative au brûlage à l'air libre des déchets verts et en complément de la circulaire du 18 novembre 2011, les feux de jardins et le brûlage de déchets verts à l'air libre sont formellement interdits, en permanence et toute l'année.

Au-delà des possibles troubles du voisinage générés par les odeurs et la fumée, ainsi que des risques d'incendies, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants nocifs pour notre santé.



Ne brûlez plus vos déchets verts, valorisez les !

Des solutions alternatives adaptées à vos besoins et plus respectueuses de la qualité de l'air existent :

- ↳ **le compostage domestique** : tontes de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec les restes de repas et épluchures de légumes, ..., pour se transformer en amendement de qualité pour vos plantes.
- ↳ **le broyage et le paillage** : petits et gros branchages broyés constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes.
- ↳ **la déchèterie** : les déchets verts peuvent être apportés en déchèterie ou à la plateforme de compostage du SMITOM à Bischwiller.



LE SAVIEZ-VOUS ?

50 KG DE DÉCHETS VERTS BRÛLÉS ÉMETTENT AUTANT DE PARTICULES QUE 9 800 KM PARCOURUS PAR UNE VOITURE DIESEL RÉCENTE EN CIRCULATION URBAINE, 37 900 KM POUR UNE VOITURE ESSENCE !
(source : Uq/Ad)

EN FRANCE 42 000 DÉCÈS PRÉMATURÉS PAR AN SONT ATTRIBUÉS À LA POLLUTION DE L'AIR ET NOTAMMENT AUX PARTICULES FINES PM 2,5- PRODUITES PAR LES ACTIVITÉS HUMAINES.
(Source : Bureau de programmation + un an plus pour l'énergie +)

EN SAVOIR PLUS, CONTACTEZ :

 Prefecture région Centre Régionverte.fr www.centre.developpement-durable.gouv.fr	 Région Centre www.regioncentre.fr
 ADEME Centre Prévention et gestion des déchets www.centre.ademe.fr	 Ag'Air Surveillance de la qualité de l'air en région Centre www.aggair.fr
 ARS Centre Effets sur la santé www.ars.centre.ams.fr	

Les arrêtés municipaux complets relatifs à ces différents points sont consultables sur le site de la commune www.gries.eu

Réaménagement de la rue des Pins et de la rue de l'Ecureuil à Marienthal-Gries

Les travaux de réaménagement de la rue des Pins et de la rue de l'Ecureuil à Marienthal-Gries ont débuté le 18 mai dernier, sous la maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn.

Le projet a été présenté aux riverains lors d'une réunion publique sur place le 07 mai 2015.



L'objectif du projet vise à un réaménagement simple, visant à reprendre la vétusté de la voirie :

- ↗ maintien du double sens de circulation,
- ↗ confortement des cheminements piétons,
- ↗ stationnement officialisé,
- ↗ enfouissement du réseau téléphonique aérien.

Les entreprises FRITZ et LINGENHELD interviennent en ce moment et la fin des travaux est prévue pour fin juillet 2015.



Démolition et reconstruction du Pont du Rothbaechel à Marienthal-Gries

La Communauté de Communes de la Région de Haguenau et la Communauté de Communes de la Basse-Zorn ont décidé de réaliser des travaux de reconstruction du pont situé sur le ruisseau « le Rothbaechel » à Marienthal.

L'ouvrage à reconstruire se situant à cheval sur le ban communal de Gries et de Haguenau, il y a lieu de conventionner afin de désigner celui qui assurera la maîtrise d'ouvrage de l'opération, en l'occurrence la Communauté de Communes de la Région de Haguenau.



Le coût global de l'opération est estimé à 77 402 € TTC et sera pris en charge à hauteur de 50 % (38 701 € TTC) par chacune des Communautés de Communes.

Fêtes et Cérémonies

Cérémonie du 08 mai 2015

Commémoration du 70^{ème} anniversaire de la Libération

La commémoration du 70^{ème} anniversaire de la libération a revêtu un aspect particulier cette année, mais s'est déroulée comme à l'accoutumée devant le monument aux Morts et devant un parterre de personnalités et une nombreuse assemblée.

Claude KERN, Sénateur-Maire de Gries, a chaleureusement accueilli et remercié l'ensemble des personnes présentes, après avoir passé en revue les troupes avec le Capitaine NEBAS de la Compagnie de Commandement et de Logistique du 54^{ème} Régiment de Transmissions et le lieutenant BEAUCOURT de la Brigade de la Gendarmerie Nationale de Bischwiller.

Fabienne ANTHONY, adjointe au maire, lut ensuite le message de J. Marc TODESCHINI, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense, chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire, message qui met largement en avant le souvenir de tous ceux qui par leur engagement, leur sacrifice « ont fait germer l'incommensurable désir de paix et l'irréversible besoin d'Europe. Nous leur devons la paix...valeur inestimable dont cette journée nous rappelle le prix et la fragilité ».



Julie, Alexis, Théo et Jonathan ont relaté des faits de cette guerre à travers une synthèse d'un texte issu du livre « GRIES » écrit par le pasteur GUGGENBUHL et traduit en français par Alfred GEISSLER.

Le village de Gries resta épargné des faits de guerre proprement dits jusqu'à l'automne 1944, mais des familles ont néanmoins été atteintes et ont payé un lourd tribut surtout en 1943 et 1944, quand époux, fils et pères furent enrôlés de force dans la Wehrmacht ou recrutés dans les WaffenSS dont certains ne sont d'ailleurs pas revenus.

Suite au débarquement des Alliés, en septembre 1944, des troupes allemandes s'arrêtèrent dans le village. La libération eut lieu le 24 novembre par des unités américaines. Alors que tout danger semblait désormais écarté, des heures et jours d'anxiété s'en suivirent et ce n'est que le 15 mars 1945 qu'une certaine quiétude pourra à nouveau régner dans le village après des pertes en vies humaines et des dégâts matériels.

Elsa HECHT, 91 ans, nous fit part de son témoignage et pour elle, la journée du 24 novembre 1944 a particulièrement marqué sa mémoire, jour de la libération, mais aussi un jour du mois de juin qui vit le retour de son mari Marcel HECHT, sain et sauf malgré deux blessures en 1944 en Russie et en 1945 en Hongrie.

Le Sénateur-Maire reprit la parole pour rendre hommage à la population de cette période de guerre et aux Malgré-Nous par une lecture de l'avant propos d'un ouvrage du Père Félix LUTZ intitulé « Jeunesse Sacrifiée ».

Ces témoignages nous laissent entrevoir l'importance du devoir de mémoire, indispensable pour qu'ensemble nous puissions dire « Plus jamais ça ».

Madame GARY et Monsieur KLEINPETER, représentant les Anciens Combattants, ont déposé une gerbe au nom des filles et fils de tués. Le Capitaine NEBAS, le Lieutenant BEAUCOURT et Monsieur le Sénateur ont également rendu hommage aux victimes Griesoises de cette guerre, aux Malgré-Nous et à toutes les victimes de guerres ou d'actes de barbarie.

Pour clore cette cérémonie, rehaussée par la prestation de la Musique Municipale de Gries sous la direction du chef Olivier SAENGER et par la présence des Sapeurs Pompiers et des jeunes Sapeurs Pompiers de la Moder, Pascal WIEDEMANN et Mickaël KAPFER furent respectivement honorés par l'attribution du grade d'adjudant-chef et de caporal-chef.



Témoignage de Mme Elsa HECHT

Je m'appelle Elsa HECHT, née VOGT le 15 septembre 1924 dans notre maison familiale, 11 rue du Charbon à Gries.

En 1941, à l'âge de 16 ans, j'ai travaillé comme couturière dans l'entreprise BERCK à Bischwiller pendant trois ans.

J'ai épousé Marcel HECHT le 3 mars 1944. Incorporé de force dans l'armée allemande en 1943, il se trouvait sur le front russe début 1944 et reçut une permission de trois semaines pour pouvoir se marier.

Les Américains sont arrivés à Gries en novembre 1944 pour nous libérer ; on croyait d'abord que c'était les français !

Un jour de ce mois de novembre, j'ai entendu qu'un panzer allemand remontait la rue Principale en direction de Kurtzenhouse.

Parvenu à la dernière maison de Gries, il dut faire demi-tour car stoppé par les troupes américaines postées à cet endroit.

La même journée après cet épisode, je me suis rendu à la rue principale pour voir les soldats américains remonter cette rue à pieds, trois pas trois, armes aux poings.

En voyant ces hommes armés, j'ai eu peur et suis rentré en courant à la maison pour m'y réfugier.

Peu de temps après, je me souviens de nombreux coups de feux échangés entre les Allemands et nos libérateurs.

Cette journée du 24 novembre 1944 a marqué ma mémoire et représente pour moi le jour de la libération de Gries.

Pendant environ dix jours, les affrontements à distance (échanges de tirs ...) se poursuivront entre les Américains stationnés dans notre village et les Allemands retranchés dans la forêt de Gries (côté Marienthal). Nous avons alors préféré vivre dans notre cave par mesure de sécurité. Tout le monde n'ayant pas de cave suffisamment grande, certains villageois se réfugiaient chez d'autres.

Ces derniers combats tuèrent plusieurs de nos villageois, notamment au centre du village, particulièrement visé par les tirs allemands car ils apercevaient de la forêt la pointe de l'église qui leur servait de repère.

A l'issue de ces affrontements, les Allemands se sont retirés vers Haguenau et Oberhoffen sur Moder où ils ont encore été combattus tout l'hiver durant, jusqu'en mars 1945.

En juin 1945, mon mari est rentré de la guerre, sain et sauf malgré deux blessures en 1944 en Russie et en 1945 en Hongrie.

Une vie bien remplie nous attendait alors, avec nos chers enfants : Jeannine, Marianne et Annette.

*Gries, le 8 mai 2015
E. Hecht Elsa*



Elsa HECHT et Tim, son 4^{ème} arrière petit fils

Festivités du 14 juillet 2015

Comme de coutume, la célébration de la Fête Nationale aura lieu au monument aux Morts le **lundi 13 juillet 2015 à 20 h 30.**



Au programme

Cérémonie au monument aux Morts
(à l'Espace « La Forêt », en cas de mauvais temps)

Remise de décorations et de récompenses

Distribution de lampions

Défilé avec la C.C.L. du 54ème R.T.

Soirée dansante gratuite à l'Espace « La Forêt »
organisée par le Football-Club
et animée par l'orchestre « Les Mégaboyes »

Spectacle pyrotechnique aux alentours de 23 heures.



Seefest

Comme tous les ans, nous sommes cordialement invités au traditionnel



SEEFEST du Ohmbachsee qui aura lieu
du vendredi 17 juillet 2015
au dimanche 19 juillet 2015.

N'oubliez pas de saluer les « Griesois du Palatinat », habitants de notre commune jumelée, vous passerez un moment toujours agréable autour de ce beau lac.



Fête des Aînés 2015

En raison des élections régionales qui auront lieu les 06 et 13 décembre 2015,
la traditionnelle fête de Noël des Aînés est reportée au
dimanche 17 janvier 2016.

Si vous êtes âgé(e) de 70 ans et plus en 2015, vous recevrez courant du mois de décembre une invitation personnalisée pour une journée sympathique, alliant convivialité et culture gastronomique (*dont la célèbre Fleischsupp aux quenelles de moelle - die berühmte Mariknepfle, toujours préparés avec amour par le chef et ses « apprenti(e)s »*).

Grands anniversaires



Pour leur anniversaire, le Sénateur-Maire Claude KERN et ses adjoints ont eu le plaisir de présenter les meilleurs vœux de la municipalité à :



MEISSNER née ZIEGLER
Berthe
née le 30 mars 1920



Noces de diamant des époux
BERGTHOLD Jacqueline et Willy
mariés le 15 avril 1955



SCHWALLER Roger
né le 20 avril 1930



FREUND née JUND Lydia
née le 06 mai 1930



SCHOHN née VOGT
Georgette
née le 07 mai 1930



Noces d'or des époux
MOCHEL Christine et Michel
mariés le 07 mai 1965



WILK née FAUCONNIER
Geneviève
née le 08 mai 1930



Noces d'or des époux
GRUBER Mélanie et Roger
mariés le 14 mai 1965



Noces d'or des époux
UMECKER Jeannine et René
mariés le 28 mai 1965

- LEONHARDT née HAMM Jacqueline, née le 22 mai 1935
- JESPERE née LUX Marguerite, née le 28 mai 1930



Vie scolaire

Cycle d'équitation à l'école maternelle

Grâce aux subventions accordées par la mairie, les élèves de moyenne et grande sections de l'école maternelle ont eu la chance de participer à une initiation à l'équitation aux Haras « Les Bussières » à Bischwiller.



Accompagnés par leurs enseignantes et des parents volontaires, ils ont découvert le milieu équestre. Ils ont appris à connaître et à respecter les poneys, à vaincre leurs craintes et à maîtriser l'allure, la vitesse, le sens du déplacement des poneys pour devenir de futurs cavaliers.



Fête de l'école élémentaire : une belle soirée

Vendredi 05 juin 2015 en soirée, s'est déroulée la fête de l'école élémentaire à l'Espace « La Forêt » de Gries.

Sur la scène de la salle des associations, les élèves de toutes les classes, à tour de rôle, ont proposé un spectacle varié, préparé depuis plusieurs semaines avec leurs enseignants, au public venu nombreux.

Les chants, scénettes, mimes, poésies d'hier et d'aujourd'hui se sont succédés, entrecoupés par des histoires drôles.



Puis, tous les élèves se sont rassemblés pour un grand final avec percussions, chant et chorégraphie.

La soirée s'est poursuivie de manière très conviviale avec le repas proposé par les parents d'élèves de l'école.

Un nouveau préau pour l'école élémentaire

Les élèves de l'école élémentaire profitent d'un nouveau préau depuis peu.



La structure polygonale d'une surface de 100 m² permettra d'abriter les enfants en cas de mauvais temps.



Rappel des horaires pour la rentrée 2015

Lundi	De 8h à 11h30	De 13h30 à 15h40
Mardi	De 8h à 11h30	De 13h30 à 15h40
Mercredi	De 8h à 11h30	Possibilité de CLSH
Jeudi	De 8h à 11h30	De 13h30 à 15h40
Vendredi	De 8h à 11h30	Possibilité de NAP et de CLSH



Nouvelles Activités Pédagogiques pour l'année scolaire 2015/2016

La fin de l'année scolaire approche et un bilan des NAP (nouvelles activités pédagogiques), instaurées dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, s'impose.

Le vendredi après-midi libéré a permis la mise en place des Nouvelles Activités Pédagogiques en étroite collaboration avec les associations locales.

Ont ainsi été proposés aux enfants du sport, de la lecture, de la musique et du loisir créatif à partir du mois d'octobre, avec une participation financière des parents qui a été dégressive dans le courant de l'année.



Le succès a été inégal en fonction des trimestres et certaines activités n'ont pas trouvé preneur. L'enquête de satisfaction menée récemment auprès des parents n'est pas significative au vu du taux de retour (15,7%).



Néanmoins, nous avons pris la décision de reconduire ces activités pour la rentrée 2015. Les horaires restent inchangés (les vendredis de 13h30 à 15h30), avec un engagement fort des associations et nous les en remercions vivement. **Sans eux, rien n'aurait été possible.**

Les subventions allouées nous ont permis de réduire de manière significative la participation financière des parents.

De plus amples informations vous parviendront dès la rentrée scolaire.

Les enfants pourront découvrir d'autres activités et nous comptons sur vous pour que le succès soit encore plus grand.

En attendant, nous vous souhaitons un bel été.

Périscolaire

Rentrée 2015/2016

L'année scolaire s'achève au sein de l'accueil de loisirs de Gries. Les enfants et l'équipe pédagogique ont trouvé leurs marques dans les nouveaux locaux.



Les inscriptions pour l'année scolaire 2015/2016 sont d'ores et déjà closes. Cependant, il reste des places le mercredi et le vendredi.

Une réunion de rentrée aura lieu le **lundi 31 août 2015 à 18h30**, principalement pour les nouveaux arrivants et les parents des enfants de classe CP. Bien sûr, tous les autres parents qui souhaitent y participer seront les bienvenus. Une rencontre conviviale parents / équipe pédagogique sera organisée courant septembre.



Centre de loisirs

Cette année, les enfants seront accueillis du **06 au 24 juillet 2015 de 8h à 18h** à l'accueil périscolaire rue du Presbytère à Gries.

Le thème retenu est : « Astronomie - ils ont débarqué à Gries ! »
Aussi, l'équipe d'animation recrute des petits astronautes pour un voyage intersidéral.



Pour plus de renseignements, contactez Séverine KLIPFEL, responsable du site, au 03.88.72.84.48 ou 06.42.59.65.79



Activités de la bibliothèque

Tout au long de l'année, la bibliothèque organise des animations pour aiguïser la curiosité de tous, inscrits et non-inscrits, pour partager le plaisir d'écouter un conte, de la musique, de lire, de regarder une exposition, ...

☞ Exposition « Christian VOLTZ »

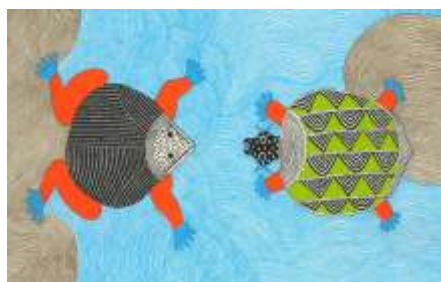
Depuis le 12 mai 2015 et jusqu'au 02 juillet 2015, une superbe exposition pour plonger dans l'univers de Christian VOLTZ se tient à la bibliothèque municipale.



Au fil des panneaux, vous allez découvrir comment cet illustrateur strasbourgeois conçoit et réalise ses livres : comprendre son parcours, découvrir ses méthodes et techniques de travail, plonger au cœur de ses carnets d'histoire, de ses carnets de personnages, de sa collaboration avec Jean-Louis HESSE, son photographe.

Une exposition comme si vous étiez dans son atelier...

☞ Bestiaire du Gange



Exposition réalisée par Pascale WEISS à partir du livre « le Bestiaire du Gange » de Jha Rhambharos du 25 août 2015 au 25 septembre 2015

L'auteur de l'ouvrage a grandi sur les rives du Gange et exprime dans ce livre sa manière d'imaginer les animaux aquatiques qui le fascinent depuis l'enfance.

☞ Panier lecture

C'est en novembre 2013 que les paniers-lecture ont vu le jour à la Bibliothèque municipale.

L'équipe d'animation s'est inspirée du principe du panier Amap (*Association pour le maintien d'une agriculture paysanne*). Il y en a pour tous les goûts : panier gourmand, iodé, chocolat, danse, frissons, grand-mère, du temps jadis, ...



Le petit dernier est un panier sur les romans et leur adaptation cinématographique. Vous y trouverez par exemple « *Le chat du Rabin* », « *Largo Winch* », « *La chambre des officiers* ».

Un changement est apporté au prêt de ces paniers : il est possible d'emprunter l'un ou l'autre des ouvrages sans prendre le panier dans sa totalité.

☞ Horaires d'ouverture pendant les congés d'été

Horaires allégés - permanence les mercredi et samedi pendant la période du 05 juillet 2015 au 30 août 2015 inclus.

Fermeture complète du 31 juillet 2015 au 16 août 2015

Réouverture aux heures habituelles à partir du 31 août 2015



La page des associations

☞ Société des Arboriculteurs

La Société des Arboriculteurs de Gries & Environs organise un cours de taille en vert sur arbres fruitiers, suivi d'un cours de reconnaissance d'insectes et maladies

le vendredi 31 juillet 2015 à partir de 17 heures.

Lieu de rencontre : Verger école - rue des Tulipes à Gries.



☞ Association « Les Z'Arts de Gries »



L'association « Les Z'Arts de Gries », créée en février 2015, a été fière de proposer sa seconde édition « **Les Z'Arts de Gries** » le week-end des 02 et 03 mai derniers.

Les visiteurs, venus nombreux malgré une pluie printanière incessante, ont pu se promener entre les stands des 70 exposants.

Diverses animations ont également ponctué le week-end :

- * les clowns magiciens ont été adulés par petits et grands,
- * la démonstration de Zumba du Club « Pleine Forme de Gries » a réchauffé la salle sur des rythmes endiablés
- * le show coiffure a fait son cinéma : coiffeuse, maquilleuse artistique et créatrices de mode et accessoires étaient mises à l'honneur.

Enfin, la tombola a permis de récolter près de 400 € qui ont été reversés à l'association « Les Petits Bonnets de l'Espoir », présente à l'Espace « La Forêt » tout le week-end, de quoi offrir encore quelques sourires supplémentaires. Les organisateurs remercient les exposants qui n'ont pas hésité à offrir leurs créations ainsi que les visiteurs qui, nombreux, ont participé à cette belle aventure.

Le livre se referme déjà sur de jolis souvenirs, de belles rencontres et quelques fatigues, vite effacées par les sourires des exposants et des visiteurs.

Le comité remercie chaleureusement tous les bénévoles et vous donne d'ores et déjà rendez-vous l'an prochain avec de nouvelles idées à vous proposer mais chut, ..., il faudra être patient !



Contact

Mme Valérie MARTIN
Présidente de l'Association
Tél. 06 89 85 32 66
leszartsdegries@sfr.fr



☞ Association Alsace Bossangoa

L'assemblée générale de l'association s'est tenue le lundi 13 avril dernier à la mairie de Gries, en présence de nombreux membres.

La nouvelle Présidente est Madame Agnès GUILLAUME.

Monsieur le Sénateur-Maire a accepté de continuer son engagement en tant que **Président d'Honneur**.

Le dimanche 19 avril dernier, un concert-spectacle, donné par la Chorale Patch Voices au profit de l'Association « Alsace Bossangoa », a rassemblé près de 200 personnes à l'Eglise Saint-Jacques de Gries. Sous la baguette d'Alain CHRISTOPHE, ce fut un moment musical de haut vol, très applaudi par un public ravi. Le final, la chanson « *Imagine* » de John Lennon, a porté tout son sens : les valeurs de respect, de liberté et de tolérance étaient le message fort de ce concert.



☞ Club « Bon Accueil de Gries-Kurtzenhouse



Le nouveau Comité, fort de ses huit membres enthousiastes et dynamiques, a organisé sa première sortie.

Le départ a eu lieu le 27 mai dernier à 9 heures direction la région d'Ottrott, sous le rayonnement de Sainte Odile, la patronne de notre chère Alsace.

Plus précisément, le groupe de 35 participants a pu découvrir l'aquarium « Les Naïades », avec sa faune aquatique et terrestre, en rapport direct avec la thématique de l'eau, sur un parc de 2 hectares.

Le repas de midi a été pris au Domaine du Windeck, avec son parc classé où nous avons pu contempler des arbres exotiques et centenaires.

Après cette promenade bucolique, le groupe s'est rendu dans un caveau de dégustation du fameux vin d'Ottrott, apprécié par les amateurs.

Le temps ensoleillé a contribué à faire de cette sortie une réussite et le retour en car s'est fait dans la bonne humeur malgré les embouteillages vite oubliés par les blagues de nos joyeux lurons locaux.

☞ Tennis-Club

A noter dans vos agendas : **dimanche 05 juillet 2015**

Grand barbecue sous chapiteaux et sur réservations à l'occasion des finales du tournoi interne.



Des tarifs spéciaux sont proposés aux personnes souhaitant jouer au tennis durant l'été.

Le tennis-club de Gries est fier de son école de tennis ; les inscriptions pour la nouvelle saison auront lieu le

samedi 05 septembre 2015 de 14h à 15h30 au club-house.

Renseignements, réservations et inscriptions
Jacky SCHMITT - Président - ☎ 03 88 72 40 33



☞ Les « Amis de la Pétanque »



GRAND TOURNOI DE PETANQUE

Dimanche 02 août 2015

Terrain plein air - 34 rue Principale
Inscription de 9h15 à 10h - Début du tournoi à 10h15
Restauration sur place

Renseignements au 06.74.24.00.54 ou au 06.10.09.04.08

👉 Club « Pleine Forme »

Le Club « Pleine Forme » propose des activités sportives de loisir dont le but est d'améliorer et d'entretenir la condition physique :

gymnastique douce, gymnastique CAF (cuisses-abdo-fessiers), Zumba, Piloxing, total body.



**Nouvelles activités à compter du mois de septembre 2015 :
Zumba-step et pilates.**

Des activités adaptées à la portée de toutes, proximité, convivialité, telles sont les clés du succès d'un club qui attire de plus en plus de monde aux différents cours qui ont lieu dans les locaux de l'Espace « La Forêt » :

👉 le lundi de 20h30 à 21h30 : Zumba

👉 le mardi de 16h30 à 17h30 : gymnastique douce

activité corporelle douce d'entretien destinée à nos aînées (55 ans et plus) qui se retrouvent dans une ambiance particulièrement conviviale, sans stress et avec des exercices adaptés à leurs capacités physiques

👉 le mardi de 20h à 21h : séance de total body

renforcement musculaire et cardiovasculaire

👉 le mercredi à 20h : pilates

👉 le jeudi de 19h à 19h45 : Zumba-step

👉 le jeudi de 20h à 21h : piloxing



Toutes les activités reprendront la semaine du 14 septembre 2015.

👉 Football-Club

Un printemps floral et un recrutement fructueux...



La phase de recrutement est d'ores et déjà lancée pour la nouvelle saison. Un long chemin attend les équipes pour se maintenir sur tous les niveaux.

Le FC Gries espère débiter la saison 2015/2016 sur les mêmes bases que durant la saison qui s'achève en continuant toutefois à réaliser quelques coups d'éclats mais aussi en étant plus constants face aux adversaires.

Pour cette nouvelle saison, qui débutera mi-août, les équipes engagées auprès de la Ligue d'Alsace de Football Association (LAF) sont les suivantes : pitchouns, débutants, séniors masculins 1 et 2, séniors féminines, super vétérans.

Un grand merci aux fidèles supporters et aux différents sponsors. De nouveaux partenaires sont en passe de rejoindre le club, en espérant que les bons résultats leur donneront raison de nous avoir fait confiance.

RENDEZ-VOUS DE FIN D'ANNEE

LE FC Gries vous
donne rendez-vous pour le
réveillon de la Saint-Sylvestre
à l'Espace « La Forêt » de Gries !

Plus de renseignements dans le prochain numéro.





Le B.C.G.O. a vécu une nouvelle fois une saison passionnante.

En effet, l'équipe séniors masculin 1 participe pour la seconde fois de son histoire aux playoffs d'accèsion en N1. L'équipe masculine 2 garde sa place en Nationale 3 et conforte ainsi sa position de réserve de haut niveau.

L'équipe des féminines a gratifié le club, pour son retour à un niveau national, d'un beau parcours en Coupe de France.

Il est à noter également la très belle performance de l'équipe masculines des - 15 ans en Championnat de France « Elite ».

Une mention spéciale au KOP du BCGO

Le Club avait pour ambition de créer un « KOP », à savoir une équipe d'animateurs, pour animer les rencontres de championnat de France N2. Un « KOP » des Géants Verts qui a répondu présent aux nombreuses sollicitations des équipes du club. Ces derniers n'étaient pas avares de leur temps car très souvent ces « fadas » animaient non seulement les matchs de l'équipe 1, mais aussi ceux de l'équipe 2 et même des féminines le dimanche après-midi, sans oublier qu'ils étaient de tous les déplacements à travers le Nord de la France.



BCGO EXPO année 2 : un bon cru

A sa fermeture, le dimanche 19 avril dernier, BCGO EXPO a comptabilisé près de 5 000 visiteurs, pour les 50 exposants venant de toute la région de Haguenau, Bischwiller, Hoerdt, dont beaucoup d'entre eux ont participé pour la première fois à une manifestation du BCGO.

👉 [Ecole de Musique](#)

Les élèves de l'école de musique vous invitent à leur traditionnel **FETE DE FIN D'ANNEE** qui clôture l'année scolaire musicale le **mercredi 24 juin 2015 à 19h** à l'Espace « La Forêt ».



L'ensemble des classes instrumentales et de formation musicale présenteront une audition placée sous le signe des pratiques collectives.

👉 [Musique Municipale](#)

Après le concert de printemps qui a remporté un vif succès, nous retrouverons l'harmonie municipale, ainsi que d'autres groupes (*ensemble BOOM, groupe ACD2, élèves de l'école élémentaire, ...*) et un atelier maquillage, le

samedi 20 juin 2015 à partir de 18h30

pour la **FETE DE LA MUSIQUE**

Place de la Mairie

En cas de pluie annoncée, la fête de la musique se déroulera à l'Espace « La Forêt ».



A noter dans vos agendas

Samedi 03 octobre 2015

Soirée Disco avec DJ
à l'Espace « La Forêt »

Renseignements auprès
de Marion NOLETTA
au 06 85 09 78 25

Un conciliateur de justice

La justice des petits conflits : un conciliateur de justice est à votre disposition

En cas de conflit de la vie courante, on hésite à porter l'affaire devant la justice que l'on sait engorgée.

Le recours à la conciliation est une excellente alternative qui aboutit dans 60% des cas au règlement des litiges.



Ancien principal clerc d'huissier, assistant auprès d'un administrateur judiciaire et responsable d'un cabinet de contentieux sur le plan national, retraité et suite à sa demande, Michel BECKER a été nommé conciliateur de justice près la cour d'appel de Colmar le 21 novembre 2014 et assermenté devant cette même cour afin d'exercer ces fonctions dans le ressort du tribunal d'instance de Haguenau.

La conciliation est un mode alternatif, rapide et **gratuit de règlement des litiges entre deux personnes**, auquel on a habituellement recours quand un procès paraît disproportionné par rapport au différend.

Le conciliateur est un auxiliaire de justice discret, impartial et bénévole, nommé par le premier président de la cour d'appel sur proposition du juge d'instance. Il invite les personnes en conflit à rechercher une solution de compromis respectant les intérêts de chacun. Si cela n'aboutit pas, les parties peuvent toujours engager un procès.

Toute personne en conflit peut s'adresser directement au conciliateur du canton où il réside. Un coup de fil, une lettre ou simplement un déplacement à la permanence du conciliateur suffit.

Le conciliateur de justice est compétent pour intervenir dans des conflits d'ordre civil et commercial :

- les conflits de voisinage relatifs aux servitudes, à la mitoyenneté, au bornage, à l'entretien et au débordement des plantations sur la propriété voisine, aux nuisances diverses, mais aussi les différends entre propriétaires et locataires ou locataires entre eux, ou encore les problèmes de copropriété, etc.
- les contentieux entre particuliers et entreprises, que celles-ci soient industrielles, artisanales, commerciales, agricoles ou de service, pour tout ce qui concerne les impayés, les reconnaissances de dette, les malfaçons de travaux, les contestations de facture, les litiges de la consommation, etc.

En revanche, le conciliateur de justice ne peut intervenir dans les domaines suivants :

- les questions relatives à l'état des personnes ou au droit de la famille (*état civil, divorce, séparation de corps, garde des enfants...*) qui relèvent de la compétence exclusive des tribunaux.
- les litiges avec l'Administration que le conciliateur de justice doit renvoyer au Défenseur des droits ou à son délégué régional.
- les conflits individuels du travail affectant les relations employeur/salarié dont le règlement est confié aux seuls conseils de prud'hommes.
- les infractions pénales : celles-ci sont du ressort du procureur de la République et des juridictions pénales.

Michel BECKER reçoit sur rendez-vous
à la mairie de GRIES

Tél. 06 82 16 44 01

courriel : michel.becker@conciliateurdejustice.fr



Informations pratiques

Collecte des ordures ménagères

En raison de la Fête Nationale, la collecte sélective (poubelle jaune) du mardi 14 juillet 2015 est reportée au **mercredi 15 juillet 2015**.



La collecte débutant tôt le matin, il est vivement recommandé de sortir les poubelles la veille de la collecte.


Du nouveau en déchèterie

Un nouvel espace de collecte vous attend à la déchèterie de **GEUDERTHEIM**.

Il s'agit de la **benne « éco mobilier »** pour la reprise de tous vos meubles usagés en bois, ferraille et plastique.



Rappel des horaires des déchèteries

	Horaires d'été du 1er avril au 30 septembre		Horaires d'hiver du 1er octobre au 31 mars	
GRIES 03 88 72 32 62 rue de Weitbruch 	Lundi	14h - 18h	Lundi	13h - 17h
	Mercredi	8h - 12h 14h - 17h	Mercredi	9h - 12h 14h - 17h
	Samedi	8h - 12h 13h - 18h	Samedi	9h - 12h 13h - 17h
GEUDERTHEIM 03 90 29 19 34 Route de Hoerdth	Mardi	9h - 12h 14h - 18h	Mardi	9h - 12h 13h - 17h
	Vendredi	10h - 12h 14h - 19h	Vendredi	10h - 12h 13h - 17h
	Samedi	8h - 12h 13h - 18h	Samedi	9h - 12h 13h - 17h



☞ Consultation juridique



Maître Steve WEIBEL, avocat au Barreau de Strasbourg, assurera un service de consultation juridique à la Mairie de Gries

le samedi 19 septembre 2015 de 9h à 11h.

Inscription à la Mairie avant le **mercredi 16 septembre 2015.**

☞ Réseau de bénévoles de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn

Si vous avez envie de vous investir au sein de notre commune en qualité de bénévole (*cf. Gries'Infos n° 28 - mars 2015*), n'hésitez pas à contacter Mme Michèle NAVE au 06 38 83 75 36



Nous avons besoin de vous pour réussir ce projet.

☞ Infobest Pamina : imposition des retraites allemandes

Suite au 17ème Conseil des ministres franco-allemand le 31 mars 2015, le ministre des finances français Michel SAPIN et son homologue allemand Wolfgang SCHÄUBLE ont **annoncé la signature d'un avenant à la convention fiscale franco-allemande concernant l'imposition des retraites allemandes.**



INFOBEST tient sur ce point à rappeler que jusqu'à l'entrée en vigueur de cet accord, la situation juridique reste inchangée : toutes les sommes perçues au titre des pensions d'assurances sociales légales allemandes jusque cette date sont toujours à déclarer en France et en Allemagne.

La réglementation nouvelle, qui prévoit que les retraites allemandes soient uniquement imposables en France, ne devrait entrer en vigueur qu'au 1er janvier 2016, sous réserve toutefois qu'elle soit ratifiée par le Parlement dans chacun des deux Etats.

Ce changement de réglementation n'aura alors pas d'effets rétroactifs : les retraités n'ayant pas encore été contactés par le Centre des impôts de Neubrandenburg d'ici-là pourront très probablement, même postérieurement à l'entrée en vigueur de cette nouvelle réglementation, encore être imposés par le fisc allemand pour les années précédentes (le délai de prescription étant de 7 ans).

Si vous avez des questions par rapport aux modalités de déclaration de votre retraite ou pension allemande, vous pouvez vous faire conseiller par l'un des experts du groupe d'intervention sur l'imposition des retraites allemandes.

Vous obtiendrez des renseignements auprès d'INFOBEST
lors des permanences tenues à la Maison des services de Bischwiller.
La prise de rendez-vous est impérative ☎ 03 88 53 73 73

Création d'entreprises

Vous reprenez une entreprise, vous venez de vous installer sur le territoire,

n'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat de la mairie pour être référencé dans le prochain bulletin municipal et sur le site internet de la commune.

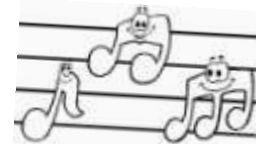
WS AUTO

M. Stéphane GUICHARD
7, rue des Peupliers 67240 GRIES

Achat et vente de véhicules neufs
et d'occasions



Manifestations



JUIN 2015

Lundi 15	16h à 18h	Photos d'identité	Mairie
Mardi 16	19h	Rencontre du club de lecture	Bibliothèque Municipale
Mercredi 17	14h15	P'tits Loups	Bibliothèque Municipale
Samedi 20	18h30	Fête de la Musique	Place de la Mairie
Mercredi 24	19h	Fête de fin d'année de l'école de musique	Espace "La Forêt"
Samedi 27	10h à 17h	Conscrits : lavage de voitures	Cour de l'école
Dimanche 28		Fête de la Paroisse Protestante	Espace "La Forêt"




JUILLET 2015



Dimanche 05		Tennis : Finale du tournoi + barbecue	Terrain de tennis
Du 06 au 24	Journée	Accueil de loisirs	Périscolaire
Lundi 13	20h30	Célébration de la Fête Nationale Soirée dansante Feu d'artifice	Monument aux Morts Espace "La Forêt"
Du 17 au 19		Ohmbachseefest	Gries - Palatinat
Vendredi 31	17h	Arboriculture : cours de taille en vert	Verger école rue des Tulipes



AOÛT 2015

Du 1er au 16		Bibliothèque : congés annuels	
Dimanche 02	9h	Tournoi de pétanque	Terrain 34 rue Principale
Du 21 au 23		Basket : tournoi de préparation	Espace "La Forêt"
Dimanche 30		Fête d'été des Sapeurs-Pompiers	Espace "La Forêt"
Lundi 31	18h30	Périscolaire : réunion de rentrée	Périscolaire



SEPTEMBRE 2015

Samedi 05	14h à 15h30	Inscriptions à l'école de tennis	Espace "La Forêt"
Samedi 12	20h	Lutte : Gries / ASC Kappel	Espace "La Forêt"
Samedi 19	9h à 11h	Consultation juridique	Mairie



GRIES'INFOS

Directeur de la publication : KERN Claude
Rédaction : Equipe Communication
Impression : Impressions François
Infographie : STURNY Carine
Dépôt légal : Juin 2015
Crédits photos : Commune de Gries

mairie-gries@wanadoo.fr

